

## **AVIS PUBLIC**

## **DÉROGATION MINEURE**

Propriété sise au 33, rue du Lac (lot projeté 6 583 896 du cadastre du Québec)

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 5 février 2024 à 19h00, le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

- Rendre réputées conformes :
  - o la construction d'un bâtiment accessoire isolé;
  - o la superficie du bâtiment à 133 m² au lieu de 100 m²:
  - o la hauteur du bâtiment à 7 mètres au lieu de 4 mètres.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre lors de cette séance.

Donné à Maniwaki, le 17 janvier 2024.		
Louise Pelletier, greffière		

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, greffière adjointe de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17e jou	ır du mois de janvier 2024
--	----------------------------

Louise Pelletier, greffière